

A ce sujet, j'aimerais faire un peu de publicité à la ville de Prince-George. D'ici quelques années, il se dépensera 400 millions de dollars autour de Prince-George, dans un rayon de cinq milles. Les hommes d'affaires savent déceler l'endroit où s'établir pour édifier une maison de commerce. Nous n'avons aucun besoin d'une disposition semblable. Nous pourrions, par exemple, examiner ce qu'a fait la ville d'Arnprior, il y a quelques années. Je me souviens de m'être trouvé dans la salle du comité des chemins de fer lorsqu'un fonctionnaire d'Arnprior expliquait les initiatives prises. Des honorables députés viennent de cette région-là. La municipalité elle-même a accordé certains stimulants pour encourager les maisons de commerce à s'y établir d'une façon permanente, procurant ainsi le genre d'emploi et d'expansion commerciale qu'il fallait à la ville d'Arnprior. Lorsqu'on nous a donné ces renseignements dans la salle du comité des chemins de fer, j'ai été très impressionné par la façon dont la municipalité avait entrepris de surmonter ses difficultés. Si le gouvernement doit accorder de l'aide à travers le Canada c'est par les municipalités qu'il faut qu'il commence.

J'ai été fort impressionné par les observations de l'honorable préopinant. Il a montré à quel point il comprenait la situation relativement à cette mesure. L'industrie au Canada ou ailleurs a pour objet de produire des biens et des services et non pas de procurer des emplois, car si c'est son rôle, il vaut mieux revenir à l'état de choses qui règne dans les pays sous-développés. Ce matin, j'ai rencontré dans la rue un journaliste qui me disait que, dans un pays où il est allé récemment, il y aurait probablement 50,000 hommes employés à la réalisation d'un programme qui, au Canada ou aux États-Unis, n'emploierait que cinq ou six douzaines d'hommes. Si nous voulons renverser la tendance et commencer à fournir de l'emploi aux travailleurs pour l'amour du travail, je dirais donc que le ministère des Forêts devrait reviser toute sa politique quant au nettoyage de nos forêts, la construction de routes d'accès pour lutter contre les incendies et ainsi de suite; d'ailleurs les autres ministères devraient également reviser leur propre politique, car il y a de nombreux endroits où les gens pourraient travailler.

Néanmoins, si une industrie est incitée à s'implanter dans une certaine région, rien ne garantit que les habitants de cette région vont trouver du travail. J'ai un vif souvenir d'un ouvrage de construction de grand-route où nul habitant de la région n'a été embauché pour accomplir ce travail. Il s'y trouvait disponibles de nombreux bons conducteurs

de tracteurs à chenille et de bautoirs qui auraient pu être employés, mais les syndicats avaient des membres en chômage à Vancouver, à Winnipeg et ailleurs. Parce que le contrat stipulait qu'on devait embaucher des membres syndiqués, ces gens ont été transportés des autres provinces et ont obtenu les premiers emplois disponibles.

Je ne m'en plains pas, je relate les faits. Mais quand une industrie s'établit dans une région précise, qu'est-ce qui garantit au ministre que les gens de cette région obtiendront des emplois dans cette industrie? Nous n'avons absolument aucune assurance de ce genre.

La population canadienne n'est pas nombreuse; je soutiens qu'elle devrait l'être davantage. Toutefois, elle est assez nombreuse pour assurer une grande souplesse dans les déplacements de la main-d'œuvre. On en a eu la preuve en Colombie-Britannique. L'effectif ouvrier de cette province s'accroît à vue d'œil, mais le chômage aussi. Pourquoi? Parce que les gens vont demeurer dans cette province pour y trouver du travail. Ils savent qu'il s'y trouve des emplois, mais s'il y a deux candidats de l'extérieur pour chaque emploi disponible, le chômage ne va pas se résorber. Les gens déménagent là où ils croient trouver du travail; ils ne sont pas tous rivés à un endroit particulier. Évidemment, le facteur sentimental entre parfois en jeu, par exemple quand les membres d'une même famille tiennent à rester dans la région où ils sont établis, mais j'affirme qu'il y a suffisamment de souplesse dans la main-d'œuvre pour assurer des déplacements d'envergure.

En dernier lieu, j'aimerais signaler l'aspect économique qui revêt, à mes yeux, une importance primordiale. Nous ne devrions pas inciter les industries à aller s'établir dans des régions où leur exploitation ne saurait être rentable ni résister aux difficultés. Si une industrie va s'établir dans une région en raison de stimulants artificiels, elle est appelée à disparaître.

Je n'ai pas consulté d'autres membres de mon parti, mais ils reconnaîtront sûrement avec moi que la mesure à l'étude n'est qu'une façon improvisée et superficielle de régler le problème du chômage dans les régions de marasme. L'automatisation et les changements actuels exigent le déplacement des travailleurs et, comme on l'a mentionné hier, nous devons établir une politique d'ensemble qui pourra s'appliquer à toutes les éventualités et à chaque cas particulier. Voilà ce que nous devons faire. Oublions les mesures tendant à amener des industries dans des régions qui ne leur conviennent pas du point de vue économique.